



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 14 janvier à 19h00, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Michel Houde	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Est aussi présente : Madame Julie Thérien, Directrice générale, greffière-trésorière

Minute de silence :

« Monsieur le maire demande une minute de silence pour les décès de monsieur Jean-Robert Dénommé, monsieur Marc Saumure ainsi que madame Lilianne Charron, au nom du conseil municipal, il offre les condoléances à la famille. »

ORDRE

DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Adoption de l'ordre du jour
- 0.2 Adoption du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2024

100 Administration générale

- 100.1 Demande d'appui MRCVG – Résolution 2024-R-AG394 Demande à la Sûreté du Québec
- 100.2 Demande d'appui MRCVG – Résolution 2024-R-AG451 – Services en santé

200 Ressources financières

- 200.1 Liste des déboursés et des comptes à payer de décembre 2024
- 200.2 Dépôt des rapports financiers (balance de vérification)
- 200.3 Dépôt des états comparatifs
- 200.4 Autorisation de dépense – Deuxième versement Presbytère
- 200.5 Avis de motion – Règlement 2025-114 décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2025



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

300 Ressources humaines

400 Ressources matérielles et immobilières

500 Sécurité publique

500.1 Demande d'aide financière à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – Programme formation pompier 1

600 Réseau routier, transport

700 Gestion du territoire

700.1 Adhésion et congrès 2025 -Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec (COMBEQ)

800 Service à la collectivité

900 Varia

1000 Correspondance

1100 Période de question

1200 Fermeture de la séance

2025-01-001

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et résolu :

Que la séance ordinaire du Conseil de ce 14 janvier 2025 soit ouverte à 19h00 en présence de six contribuables et une journaliste.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2025-01-002

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et résolu :

Que l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 14 janvier 2025 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2025-01-003

ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 décembre 2024 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-01-004

DEMANDE D'APPUI À LA RÉOLUTION 2024-R-AG394 – DEMANDE À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC (SQ) – RESPECT ET APPLICATION DES RÈGLEMENTS UNIFORMISÉS SUR L'ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU CONCERNANT LES NUISANCES APPLICABLES PAR LA SQ

Considérant la réception de la résolution 2024-R-AG394 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour appui;

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea désirent donner leur appui pour ce dossier;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Michael Simard et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea appui la résolution 2024-R-AG394 adoptée par le conseil de la MRCVG.

Qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-01-005

DEMANDE D'APPUI À LA RÉOLUTION 2024-R-AG451 – DEMANDE AU MINISTRE DE LA SANTÉ – COUPURES MASSIVES EN OUTAOUAIS ET GOUVERNANCE LOCALE RLSVG

Considérant la réception de la résolution 2024-R-AG451 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour appui;

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea désirent donner leur appui pour ce dossier;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea appui la résolution 2024-R-AG451 adoptée par le conseil de la MRCVG.

Qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

200 RESSOURCES FINANCIÈRES

2025-01-006

ADOPTION DES DÉBOURSÉS, DES SALAIRES ET DES REMISES PAYÉS EN DÉCEMBRE 2024 ET DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et résolu :

Que les déboursés de décembre 2024 soient adoptés, à savoir :

Comptes payés (incluant remises)	36 784,48 \$
Administration	2 889,36 \$
Sécurité publique	706,98 \$
Transport	1 756,02 \$
Hygiène du milieu – environnement	18 181,58\$
Santé et bien-être	437,50 \$
Aménagement, urbanisme et développement	193,96 \$
Loisirs et culture	12 619,08\$
Remises mensuelles	Remises provinciales : 12 030.94 \$ Remises fédérales : 5 127,05 \$ RREMQ : 2 187,40 \$ CARRA : 726,04 \$
Liste des salaires nets et des remboursements de dépenses	35 199,66 \$
Comptes à payer (liste suggérée des paiements)	79 233,64 \$
Administration	17575.57 \$
Sécurité publique	45 939,70 \$
Transport	5 196,04 \$
Hygiène du milieu – environnement	0 \$
Santé et bien-être	82,80 \$
Aménagement, urbanisme et développement	9152\$
Loisirs et culture	1872,78 \$
Chèque annulé	4473 à 4489

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Dépôt par la directrice générale, greffière-trésorière des activités de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales au 30 décembre 2024.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Dépôt par la directrice générale, greffière-trésorière des états comparatifs en vertu de l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

2025-01-007

AMIS DU PRESBYTÈRE - DEMANDE DU DEUXIÈME VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE

Considérant que la résolution 2024-08-191 autorisait un premier versement de 5 000 \$ pour la moitié de la contribution annuelle à l'Association les Amis du Presbytère;

Considérant qu'une demande a été faite afin de recevoir le deuxième versement de 5 000,00 \$ pour la cotisation 2024;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea autorise de procéder au versement au montant de 5 000,00 \$ à l'Association les Amis du Presbytère de Blue Sea.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NO 2025-114 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2025

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Michael Simard, voulant que le règlement no 2025-114 « Règlement décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2025 » a été déposé auprès des membres du Conseil pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Le présent règlement concerne l'adoption des taux de taxation, taxes de service et autres tarifs pour les services municipaux pour l'année 2025.

Le projet de règlement a été remis à tous les membres du conseil, lors du dépôt de l'avis de motion, ce dernier sera dispensé de lecture lors de son adoption.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

500 SÉCURITÉ PUBLIQUE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Monsieur le conseiller Gérard Lacaille se retire de son siège à 19H08 pour apparence de conflit d'intérêt.

2025-01-008

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – PROGRAMME FORMATION POMPIER 1

Considérant que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Considérant que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Considérant qu'en avril 2023, le gouvernement du Québec a établi un nouveau Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières;

Considérant que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Considérant que ce programme vise aussi à améliorer la capacité d'intervention des SSI de ces organisations municipales en cas de sinistre, à les aider à se préparer aux éventuelles situations d'urgence et à intervenir rapidement et de manière appropriée lorsque ces événements surviennent, réduisant ainsi leurs conséquences sur la vie, les biens ou l'environnement;

Considérant que la municipalité de Blue Sea désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Considérant que la municipalité de Blue Sea prévoit la formation de 2 pompiers, Arielle Martin Lacaille et David Rondeau, pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Considérant que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Michael Simard et résolu,

De présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Monsieur le conseiller Gérard Lacaille réintègre son siège à 19H09.

700 GESTION DU TERRITOIRE

2025-01-009

ADHÉSION ET CONGRÈS 2025 – CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (COMBEQ)

Considérant l'échéance de l'adhésion à la COMBEQ 2024 de l'inspectrice en poste;

Considérant que le congrès annuel de la COMBEQ se tiendra du 10 au 12 avril 2025 inclusivement;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Marielle Cousineau-Frotin et unanimement résolu :

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea autorise une dépense au montant de 380,00\$ plus les taxes applicables pour l'adhésion annuelle 2025 à la COMBEQ pour madame Sophie Thonnard Karn.

D'autoriser également une dépense au montant approximatif de 700,00 \$ plus les taxes applicables pour l'inscription de madame Thonnard Karn au congrès annuel 2025 de la COMBEQ.

Il est de plus résolu que les frais de déplacement et de subsistances pour la participation au congrès annuel soient à la charge de la municipalité de Blue Sea.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Selon l'article 960.1 du *Code municipal du Québec*, je, soussignée, madame Julie Thérien, Directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Blue Sea, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants au budget 2025 pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée

Julie Thérien
Directrice générale, greffière-trésorière

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Il n'y a aucun point pour les ressources humaines
Il n'y a aucun point pour les ressources matérielles et immobilières
Il n'y a aucun point pour le réseau routier, transport

Il n'y a aucun point pour le service à la collectivité
Il n'y a aucune correspondance
Il n'y a aucun varia

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

La période de question se tient de 19 h 11 à 19 h 16.

2025-01-010 FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu que la séance soit levée à 19h17.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

La directrice générale,
greffière-trésorière

Laurent Fortin

Julie Thérien

Approbation du procès-verbal :

Je, Laurent Fortin, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Laurent Fortin
Maire